

Souveraineté La Solution inc.

Chronique politique

Pension de vieillesse

Selon un projet de loi sur les pensions de vieillesse, déposé par le gouvernement conservateur au parlement d'Ottawa, l'âge de la retraite passerait de 65 à 67 ans. Celui-ci clame le manque d'argent dans la caisse de la pension de vieillesse, dans un avenir très rapproché.

L'autre côté de la médaille

Et si nous versions tous ces montants dans la caisse de la pension de vieillesse...

- 1- Les primes de départ de nos élus.
- 2- Les primes de départ des travailleurs des compagnies d'état.
- 3- Les primes au rendement dans nos compagnies d'état.
- 4- L'impôt non payé des compagnies millionnaires et milliardaires.
- 5- Les exemptions d'impôts comme: George Gillette vend le club de hockey Le Canadien pour plus de \$600 millions et ne paie pas d'impôts.
- 6- 1% de toutes les transactions d'argent qui sortent du Québec ou du Canada irait dans la caisse de la pension de vieillesse.
- 7- Le salaire, les dépenses et la pension des lieutenant-gouverneurs.
- 8- 1% de tout argent versé qui est le fruit d'une hypothèque croissante.
- 9- Que le gouvernement en place à Ottawa passe une loi qui ferait en sorte qu'une personne vivant hors du Canada et recevant une pension de vieillesse, que le montant mensuel soit ajusté à 50% de sa valeur réelle, et que l'autre 50% soit versé dans la caisse de pension de vieillesse.
- 10- Si toutes ces sommes d'argent étaient versées dans le système et un programme de pré-retraite pourrait être introduit.



Le Prof de l'Ord
COURS PRIVÉS
PRIVATE COURSES
Jean Luc Messier
450-263-1040



ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC
ETIENNE-ALEXIS BOUCHER
Député de la circonscription de Johnson
Porte-parole de l'opposition officielle
en matière de loisir et de sports
Bureau de Windsor
32, rue Principale Nord Tél. : 819 845-5694
Windsor, J1S 2C2 ou 1 800 969-2912
eaboucher.org / eaboucher-john@assnat.qc.ca